

Diagnostic raisonné
du patrimoine bâti

Parc naturel régional Scarpe-Escaut **UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI**

Secteur Coeur de nature


Synthèse communale de Bruille-Saint-Amand



Août 2013



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut



Sommaire

Préambule	p. 3
<ul style="list-style-type: none">• Présentation de l'aire d'étude : le Cœur de nature• Méthodologie du diagnostic raisonné du patrimoine bâti – Niveau 2 : le bâti comme élément architectural• Présentation de la synthèse communale	
Présentation générale du territoire communal	p. 5
<ul style="list-style-type: none">• Carte IGN• Fiche d'identité (situation administrative, géographique, origine du nom, parcelles bâties, bâti repéré, MH/Sites)• Situation dans le <i>Cœur de nature</i>• Historique• Evolution du bâti : étude des cadastres anciens et du cadastre actuel ; schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune	
Caractéristiques du patrimoine bâti communal	p. 12
<ul style="list-style-type: none">• Représentation du bâti sur la commune : éléments repérés <i>Cartographie (repérage)</i>• Synthèse du bâti repéré• Caractéristiques du bâti en images	
Bâti privé repéré	p. 24
Bâti agricole	p. 24
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Habitat	p. 31
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Petits éléments de patrimoine bâti	p. 43
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti public	p. 48
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti civil	p. 49
Bâti militaire	p. 54
Bâti religieux	p. 56
Enjeux	p. 61
Glossaire	p. 63





Préambule

L'aire d'étude : le Cœur de nature du Parc naturel régional

Le *Cœur de nature* est une des quatre entités territoriales identifiées dans la Charte du Parc (2010-2022). Elle correspond à 5 des 9 unités paysagères du territoire : Plaine de la Scarpe, Massif forestier de Raismes-Saint Amand-Wallers, Escaut alluvial, Versants humides de l'Escaut et Plaine de la Hayne. Constituée de plaines alluviales et vallées humides, véritable colonne vertébrale de la trame écologique du territoire, cette entité est marquée par une empreinte agricole et naturelle forte où le bâti est toutefois bien présent.

L'aire d'étude comprend 20 communes définies en 2008, avant les adaptations portées au Plan de Parc de la Charte 2010-2022 : Anhiers, Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-L'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Marchiennes, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Odomez, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Tilloy-les-Marchiennes, Vicq, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing. Depuis, Tilloy-les-Marchiennes ne fait plus partie du territoire du Parc, et de nouvelles communes ont intégré l'entité (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escaupont, Fresnes-sur-Escout, Raismes, Thivencelle). Ces dernières seront analysées lors de l'étude du secteur sud du Parc.

Les objectifs du diagnostic raisonné

Le *diagnostic raisonné* s'intègre au *premier axe d'action du programme* de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, élaboré en partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escout, la Mission de l'Inventaire Général du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais, la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le CAUE du Nord. Il correspond au *volet « connaissance »* du programme et est *complémentaire au deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets*.

Le diagnostic raisonné a pour but de :

- ✓ Connaître le patrimoine bâti du Cœur de nature et en définir ses caractéristiques majeures ;
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire à l'enjeu que présente le patrimoine bâti (élus, bureaux d'études en charge de projets architecturaux, d'urbanisme ou de paysage, porteurs de projets de découverte pédagogique ou touristique, etc.) ;
- ✓ Aider à agir pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine : cibler des priorités d'action et conseiller (restauration, projet architectural...), base de réflexion pour les opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Sensibiliser et impliquer les habitants par le biais d'actions grand public.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en deux niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- ✓ niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine ;
- ✓ **niveau 2 : le patrimoine bâti comme élément architectural.**

Les objectifs du Niveau 2

Le Niveau 2 **observe, analyse et étudie le bâti à l'échelle de la parcelle.**

Il s'attache à identifier les grands types d'édifices présents sur le Cœur de nature (fermes, maisons, chapelles, ...). Pour cela, chaque famille d'édifice fait l'objet d'une analyse sur l'ensemble du territoire communal, afin de déterminer ses caractéristiques (implantation, forme, matériaux, usage, ...).

Pour l'entité géographique du Cœur de nature, les édifices antérieurs à 1950 de chaque commune sont repérés, et les plus représentatifs ou remarquables de chaque famille (par leur datation, leur décor, leurs matériaux) font l'objet d'une sélection en vue de futures analyses thématiques. Ceux postérieurs à 1950 sont considérés uniquement pour leur qualité architecturale.

Le Niveau 2 permet ainsi d'avoir une **vision territoriale de la commune** (synthèse communale), mais aussi une **vision plus synthétique des différentes familles d'édifices, et une vision concrète des édifices représentatifs ou exceptionnels**.

Ce niveau d'étude est réalisé est co-réalisé entre PNR Scarpe-Escaut et Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, la Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel contribue à l'étude par l'exercice de son expertise scientifique et technique.

Présentation de la synthèse communale

La synthèse communale s'intègre dans la démarche du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Cœur de nature. Il est réalisé pour toutes les communes composant cette entité.

Il traite de l'**organisation de la commune à plusieurs échelles**, en abordant les points suivants :

- ✓ la **présentation de la commune** : localisation et données générales ;
- ✓ le **paysage bâti du territoire communal** : le bâti remarquable et ses principales caractéristiques (typologie, implantation, nombre de niveaux, matériaux mis en œuvre, datation, etc.).

La comparaison des synthèses communales permet de définir les caractéristiques générales des formes bâties du Cœur de nature, de mettre en évidence leurs particularités et thématiques principales, et d'identifier les tendances générales en termes d'enjeux et d'orientation pour l'évolution urbaine.

Avertissement : certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation, l'enquête de terrain ayant été effectuée en août 2013.



Présentation générale du territoire communal



Fiche d'identité

Canton : Saint-Amand-les-Eaux

Intercommunalité : Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

Superficie : 788 hectares

Population (en 2010) : 1637 habitants

Densité : 208 habitants/km²

Cours d'eau : la Seuve, l'Escaut, le courant du Hainaut

Origine du nom : *Bruilum* en 1170, Breuil en 1334

Habitants : les Bruillois

Document d'urbanisme : PLU

Nombre de parcelles bâties sur la commune : 553 parcelles bâties

Nombre de bâtiments repérés sur la commune : 110 parcelles repérées

Edifices protégés au titre des Monuments Historiques et Sites Archéologiques : La Chapelle Notre-Dame de Malaise (inscrite MH)

Situation dans le Cœur de nature

La commune de Bruille-Saint-Amand dépend du canton de Saint-Amand-les-Eaux et dépend de la sous-préfecture de Valenciennes.

Elle est située à l'est du Cœur de Nature, et au nord-est du territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Historique

A l'époque romaine, le village est traversé par une voie pavée allant de Tournai à Bavay. Cette route devient ensuite la "chaussée Brunehaut". Les deux hameaux de Bruille Notre-Dame et de Bruille étaient autrefois desservis par une même chapelle dédiée à Notre-Dame de Malaise. Construite au XIII^e siècle, elle abrite plusieurs objets liturgiques du XVIII^e siècle. Des fortifications faisant partie de la ligne Maginot sont bâties sur le territoire de Bruille-Saint-Amand, et 231 soldats du 43^e RI trouvent la mort au Moulin pendant la Seconde Guerre mondiale. Il devient un lieu de commémoration.

A la fin du XX^e siècle, la commune se trouve entre l'étang d'Amaury et la station thermale de Saint-Amand-les-Eaux.

Bruille-Saint-Amand est une commune urbaine comptant une majorité de maisons élémentaires et de maisons de bourg. Elle compte également quelques fermes dont certaines sont encore en activité.

Evolution du bâti : étude des cadastres anciens

A la Révolution, la commune de Bruille était constituée de quatre hameaux historiques. Depuis le début du XIX^e siècle, et ce jusqu'à aujourd'hui, la commune de Bruille-Saint-Amand a conservé ses deux principaux pôles : le village de Bruille, au nord du territoire, et le hameau de Notre-Dame-au-Bois au sud-est. A ces deux pôles majeurs s'ajoutent deux autres pôles structurants : le Château de Forest, à l'est de la commune et le hameau de la Hauterive, à l'ouest.

Ces quatre pôles délimitent les axes urbanisés de la commune, formant un vaste quadrilatère plus long que large. Les constructions ont peu à peu gagné de l'espace le long des voies de communication et notamment la rue du Long Buhot, d'une part, et les rues des écoles et du Docteur Roux d'autre part, comblant ainsi les dents creuses, tout en préservant un espace quasiment libre de construction en son centre.

Les plans des bâtiments représentés sur ces mêmes cadastres laissent à penser que le bâti devait être à dominante agricole, comprenant des fermes de plan en L, en U ou encore à cour fermée. D'autres parcelles laissent apparaître des édifices au plan en longueur, dont le pignon fait front à rue, sans doute de petites maisons en longueur, habitées par des ouvriers agricoles et quelques commerçants du village.

Cette disparité du tissu urbain se distingue encore aujourd'hui avec d'un côté le village de Bruille, demeuré plus rural, et le hameau Notre-Dame qui constitue dorénavant le centre-bourg de la commune, avec la mairie, l'école et les commerces. Ces deux entités ont leur propre église, leur monument aux morts et même leur bureau de vote à l'occasion des élections.

Extrait du cadastre consulaire de 1805 (ADN P30 / 067).



Extrait du cadastre actuel

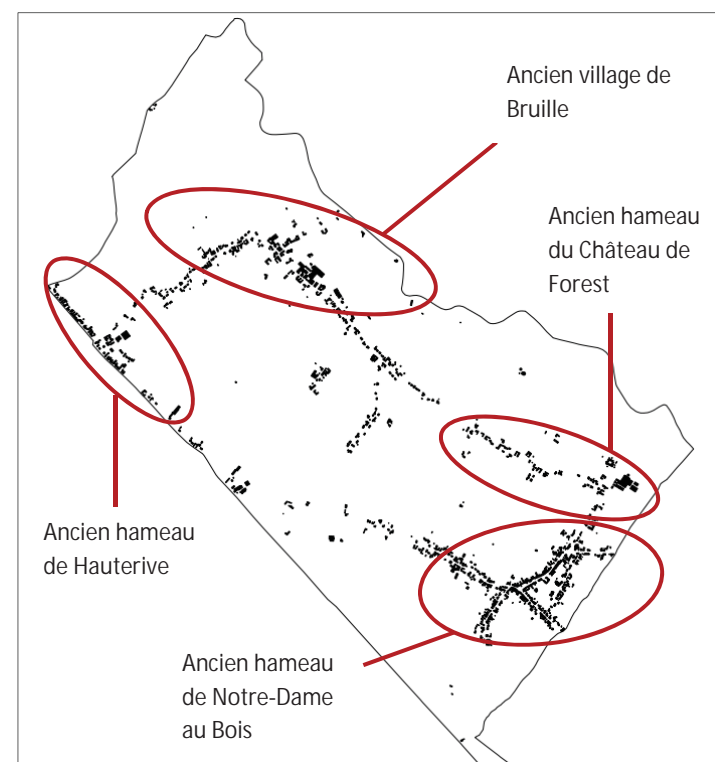
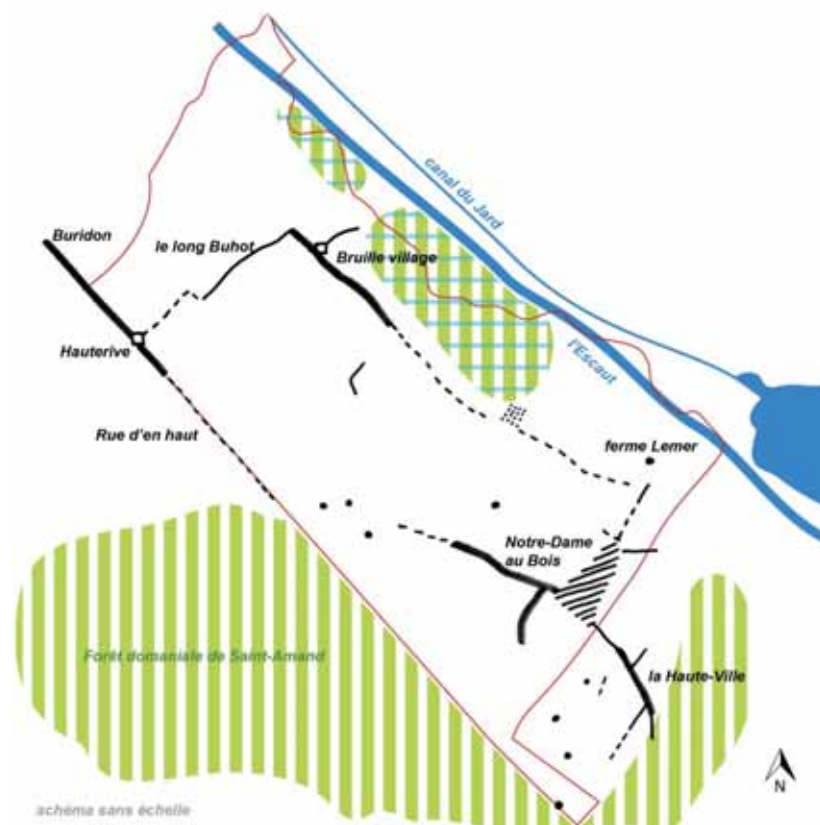


Schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune : Bruille-Saint-Amand, un village en « réseau »



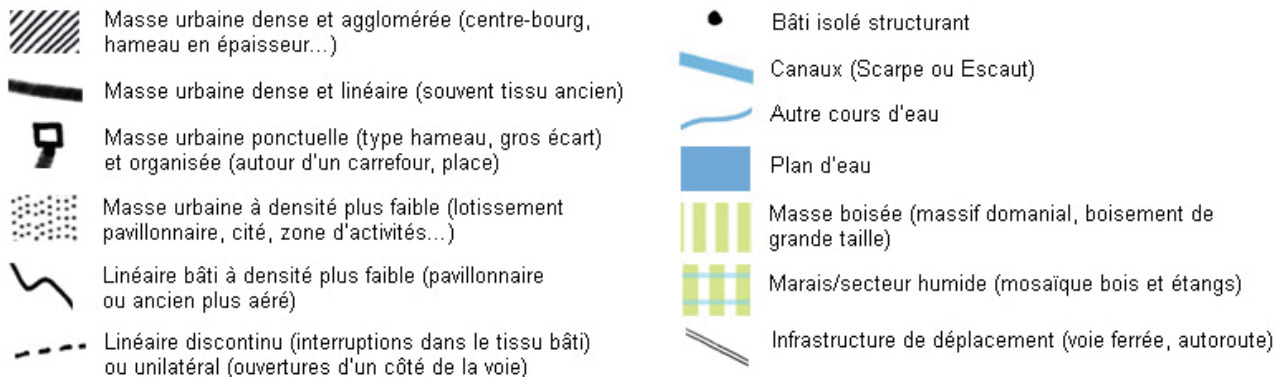
Qu'est-ce qu'un village en « réseau » ?

Le bâti se développe le long d'axes créant un réseau orthogonal (Bruille-Saint-Amand, Millonfosse) ou courbe plus irrégulier (Flines-lès-Mortagne, Hasnon). Ce processus a la particularité de générer des îlots de campagne encadrés de bâti. Dans le Cœur de nature, la plupart des villages constituent des réseaux ouverts, au bâti discontinu, sauf à Millonfosse. Parfois, l'échelle est plus importante, avec une mise en réseau de hameaux comme à Hasnon. La tendance au comblement s'est longtemps effectuée le long du réseau de voiries, par facilité, engendrant des linéaires de bâti importants. Des « appendices » le long des voies du réseau se développent à présent, pas toujours en lien avec les centralités et faisant fi de la structure originelle des communes.

Cas de Bruille-Saint-Amand

Les voiries du « réseau » de Bruille-Saint-Amand, prudemment situées en retrait de l'Escaut sur les hauteurs et sur ses versants, lui donnent sa forme identifiable de réseau en quadrilatère. Le canal de l'Escaut et les milieux humides associés en marquent la limite nord, tandis que la forêt de Saint-Amand en marque la limite sud.

Les cadastres anciens montrent un village structuré par quatre pôles denses et agricoles, déjà organisés linéairement le long des chemins : Bruille-Village, Bruille-Notre-Dame, le château et le hameau de Hauterive (commun aujourd'hui aux communes de Nivelle et Château-l'Abbaye). Quelques fermes isolées sont présentes sur la butte centrale et le long de la Chaussée Brunehaut. Depuis plusieurs dizaines d'années, ce réseau s'est progressivement comblé par du pavillonnaire le long des voies, surtout autour de Bruille-Notre-Dame et entre Bruille-Village et le château aujourd'hui disparu. Deux noyaux bâtis se distinguent : Bruille-village et Notre-Dame-au-Bois. Ce dernier, situé sur la route principale reliant Saint-Amand à Condé, concentre aujourd'hui la majorité des équipements et services de la commune (mairie, école, église, halle, commerces), et aucune discontinuité avec le quartier voisin de la Haute-Ville à Odomez. Le bâti isolé sur la butte au centre du territoire s'est également étoffé linéairement le long des voiries. Quelques portions restent non bâties, ainsi que les îlots restés agricoles au cœur du réseau.



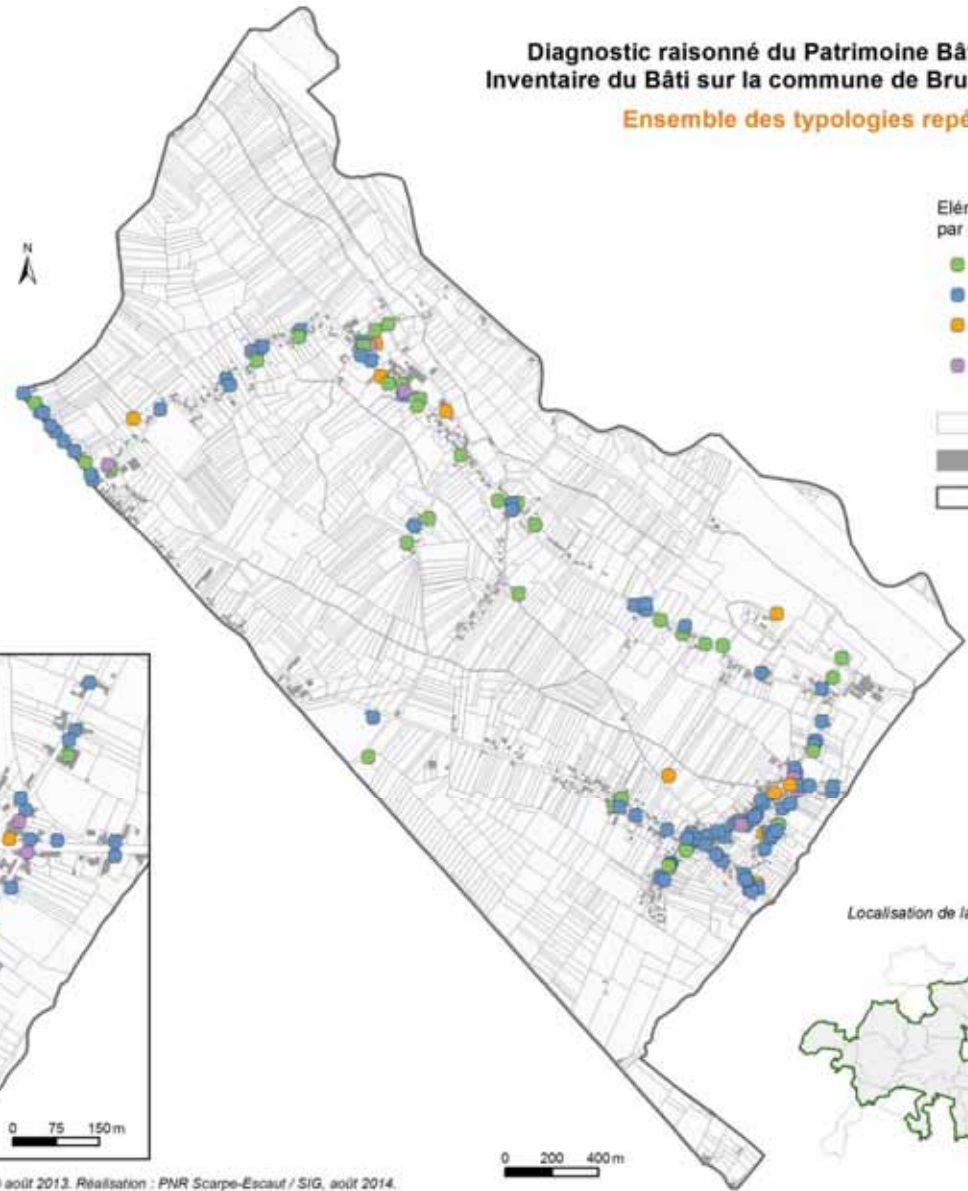
Caractéristiques du bâti communal

Représentation du bâti sur la commune

Ensemble des typologies repérées

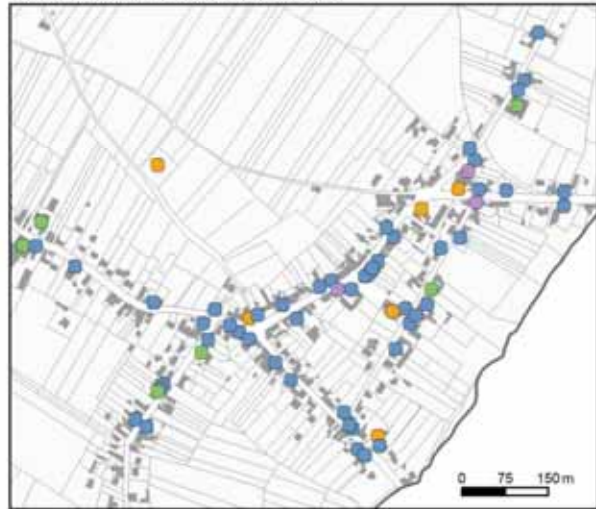


Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Bruille-Saint-Amand
Ensemble des typologies repérées



- Eléments repérés par grandes typologies :
- Fermes
 - Maisons
 - Bâti public
 - Petits éléments de patrimoine bâti
 - Parcelle cadastrale
 - Bâti cadastral
 - Limite communale

Zoom sur le hameau de Notre-Dame-au-Bois



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / IPB® août 2013. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

Repérage globale de la commune par époque de datation



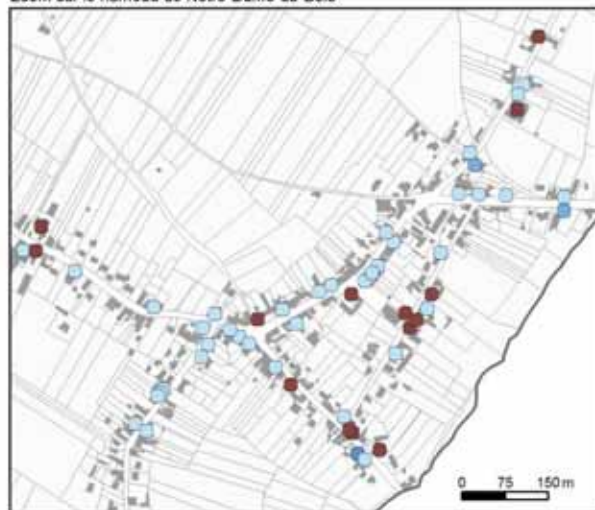
Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Bruille-Saint-Amand

Repérage global par époque de datation

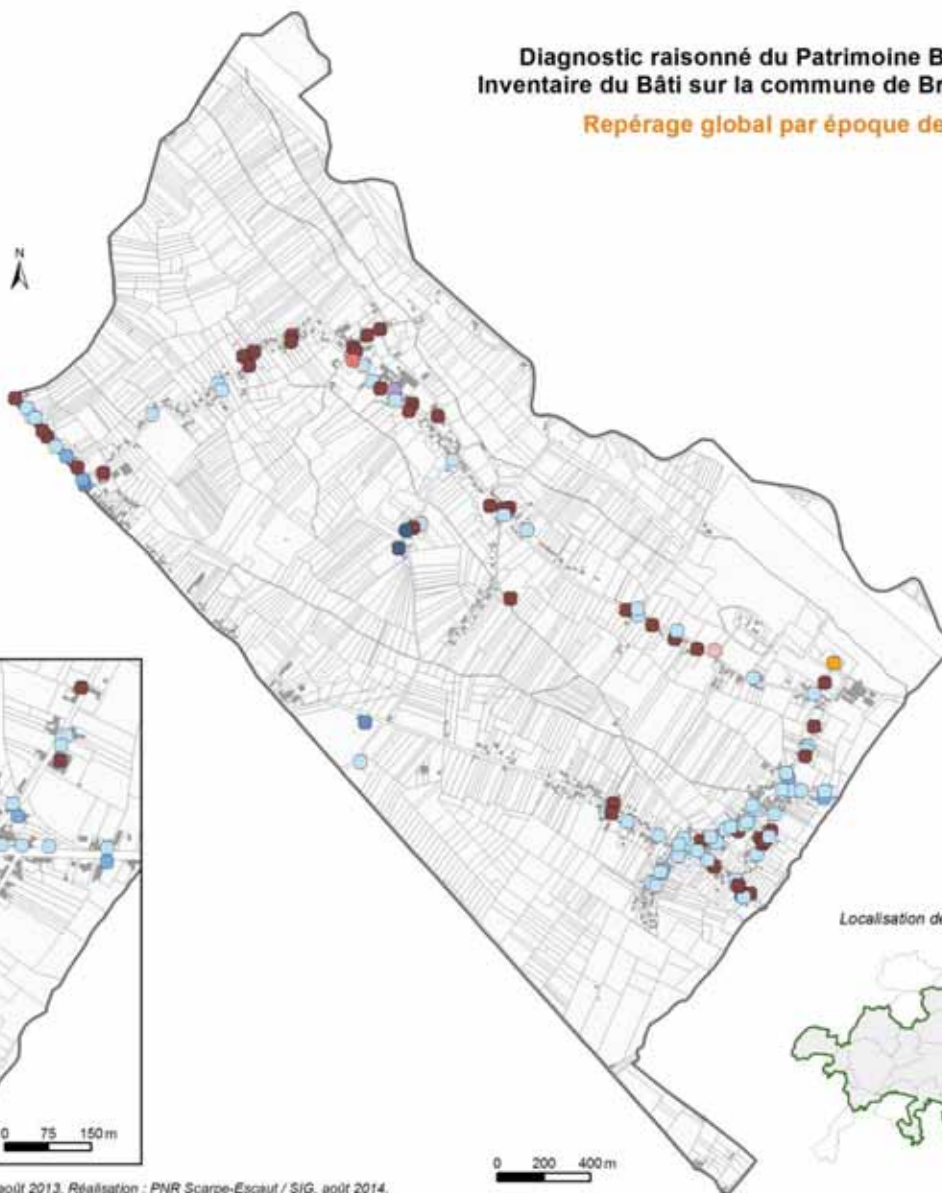
Eléments repérés par datation estimée :

- 2ème quart du 18ème siècle
- 1ère moitié du 19ème siècle
- 3ème quart du 19ème siècle
- 4ème quart du 19ème siècle
- Limite du 19ème et du 20ème siècle
- 1er quart du 20ème siècle
- 2ème quart du 20ème siècle
- Milieu du 20ème siècle
- 4ème quart du 20ème siècle

Zoom sur le hameau de Notre-Dame-au-Bois



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / IPBD août 2013. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.



- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



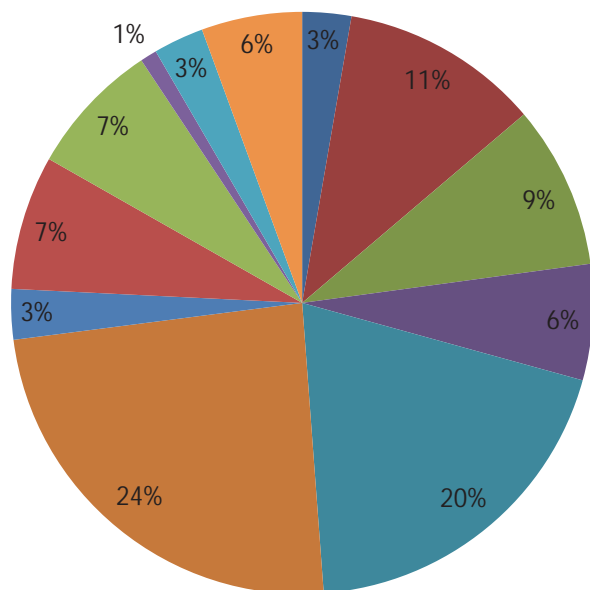
Synthèse du bâti repéré

Nombre total de bâti privé repéré 110	Nbre par type	Caractéristiques principales														Caractéristiques complémentaires												
		Mitoyenneté			Niveau				Matériaux (gros œuvre)					Matériaux complémentaires				Représentativité sur la commune (par rapport à l'ensemble du bâti)	Datation				Forme urbaine					
Typologies		mitoyen	semi-mitoyen	isolé	RDC	RDC + 1	RDC + 2	RDC + 3	combles habités	brique	Pierre blanche	Pierre bleue	grès	béton	ciment	gravier roulé ou gravier lavé	badigeon de chaux	Pierre bleue (dalle)	grès (moellons)	en pourcentage	17e	18e	19e	20e	centre bourg	écart/hameau	isolé	
Ferme élémentaire	3																			0,5%								
Ferme en L	12																			2%								
Ferme en U	10																			1,8%								
Ferme à cour fermée	7																			1,2%								
Maison élémentaire	21																			3,8%								
Maison de bourg	26																			4,7%								
Maison d'angle	5																			0,9%								
Maison bourgeoise	8																			1,4%								
Maison jumelle	8																			1,4%								
Maison en série	1																			0,2%								
Villa / maison style Art Déco	3																			0,5%								
Ancien commerce	6																			1%								



Typologies de bâti repéré

- FERME élémentaire ■ FERME en L ■ FERME en U
- FERME à cour fermée ■ Maison élémentaire ■ Maison de bourg
- Maison d'angle ■ Maison bourgeoise ■ Maison jumelle
- Maison en série ■ Villa ■ Ancien commerce



L'ensemble des bâtiments repérés sur la commune de Bruille-Saint-Amand s'élève à 110, sur un ensemble de 553 parcelles bâties, soit 20% du parcellaire bâti.

Sur ce corpus, la majorité du bâti ancien se compose de maisons de bourg et de maisons élémentaires, au nombre de 26 pour la première catégorie et 21 pour la seconde. Les maisons d'habitation sont présentes, dans une moindre proportion, sous d'autres typologies caractéristiques comme les maisons d'angle, les maisons jumelées ou les maisons construites en série.

On compte également quelques modèles de maisons de type villa, dans un style Art déco.

Bruille-Saint-Amand étant une commune relativement urbaine, elle compte également quelques anciens commerces.

Les fermes, quant à elles, représentent presque un quart de la totalité du bâti ancien repéré sur le territoire communal.

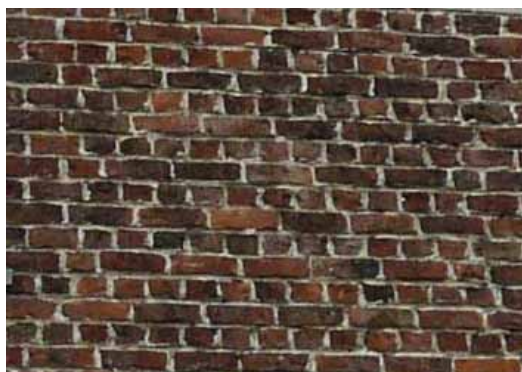
Les pavillons contemporains occupent une part de plus en plus importante. Ils sont majoritaires sur l'ensemble du bâti et ils viennent s'implanter entre les parcelles déjà bâties, s'étendant le long des axes routiers principaux de la commune, poursuivant l'extension bâtie hors des hameaux historiques. Ils sont parfois concentrés en lotissements, au nombre de deux à Bruille-Saint-Amand.

Caractéristiques du bâti en images

Les façades

La brique

Elle est le matériau de base des constructions anciennes de la commune. La brique marque le territoire de sa couleur rouge, de terre cuite. La brique peut être laissée à nu ou enduite à la chaux blanche. Sans enduit, l'appareillage du mur est laissé visible. Le plus courant est l'appareillage picard, avec l'alternance d'un rang de briques disposées dans le sens de la largeur (la boutisse) et d'un rang de briques disposées dans le sens de la longueur (la panneresse).



Appareillage picard avec alternance de boutisses et panneresses

Certains des bâtiments rencontrés à Bruille-Saint-Amand présentent encore des façades de brique enduite. Il peut s'agir d'un simple badigeon à la chaux ou bien d'enduits colorés, imitant par exemple le rouge de la brique. L'enduit de chaux sur les maçonneries de brique a pour avantage de protéger les briques des intempéries.



Brique enduite en rouge brique et linteau alternant enduit rouge et enduit clair pour un contraste décoratif



Corniches en briques saillantes



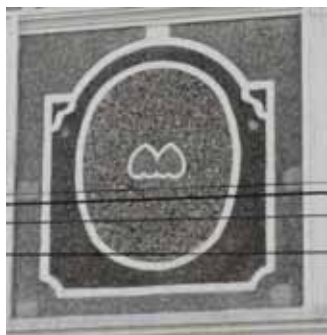
Logis de ferme enduit à la chaux et soubassement goudronné pour protéger le pied du mur de l'humidité



L'enduit gravillonné

L'ensemble des constructions anciennes, datant d'avant la Seconde Guerre mondiale, sont construites en brique. Cependant, au gré des modes successives, la brique a été revêtue d'enduit au ciment, ne manquant parfois pas d'originalité décorative.

La commune de Bruille-Saint-Amand possède quelques beaux exemples de maisons à enduit gravillonné. Cette technique décorative permet de dessiner des motifs, le plus souvent géométriques, sur les façades.



Panneau géométrique en enduit gravillonné



Linteaux de fenêtre en enduit gravillonné, à formes géométriques

L'enduit gravillonné souligne souvent un décor géométrique un soubassement de ciment :



Soubassements en enduit gravillonné. Des motifs identiques se retrouvent d'une maison à l'autre



Variantes du motif géométrique avec un cercle au lieu d'un losange en figure centrale

L'enduit en ciment

Particularité de la première moitié du XX^e siècle, de nombreuses maisons construites en brique ont été masquées par un enduit au ciment.



Maison de bourg enduite au ciment



Maison élémentaire enduite au ciment. La façade est lisse et agrémentée d'une frise décorative et de linteaux moulurés

Utilisé en soubassement, le ciment sert à protéger le pied des murs de l'humidité. Dans les édifices plus anciens, la base du mur pouvait être goudronnée pour le rendre imperméable. Sur certains logis de ferme, le moellon de grès assure encore cette fonction protectrice.





Maison élémentaire en brique avec façade enduite et soubassement de ciment



Maison de bourg et ancien commerce avec un soubassement en ciment peint apportant un effet de contraste avec la brique des maçonneries laissée à nu

Le ciment utilisé en enduit de façade, imite parfois la pierre de taille :



Maison de bourg entièrement enduite au ciment avec un tracé imitant les joints de la pierre de taille



Maison élémentaire enduite au ciment. Le tracé imite la pierre de taille et les claveaux de la plate-bande, au niveau du linteau.



Détails de deux façades enduites au ciment avec frises et linteaux moulés

Outre l'usage du ciment comme enduit, ce matériau permet de réaliser des moulures. Les encadrements de baies font souvent l'objet d'une attention particulière :



Moulures décoratives aux motifs végétaux mettant en valeur les baies. Ces moulures prennent la forme d'une clef de linteau, comme pour la maçonnerie de pierre.





Encadrement de fenêtre particulièrement travaillé. Le style est Art déco avec des roses stylisées. L'angelot apporte une touche d'éclectisme. Le reste de la façade est réalisée en enduit imitant la brique.

Le ciment est largement employé aussi dans la réalisation de corniches moulurées :



Les fers d'ancrage

Les petits éléments ayant un usage pratique dans la construction du bâtiment, comme les fers d'ancrage, font l'objet d'une attention particulière. Ils sont particulièrement travaillés et agrémentent les maçonneries qu'ils soutiennent.



Fer d'ancrage à volutes.



Thème végétal pour ce fer d'ancrage de la façade de l'ancienne école de filles (actuelle médiathèque).



Les ouvertures

Portes, fenêtres et lucarnes participent à l'harmonie des façades. Mais leurs huisseries d'origine deviennent rares car ces éléments sont souvent remplacés en premier lors d'une rénovation. Il en reste tout de même quelques exemples à Bruille-Saint-Amand, repérés lors de l'inventaire d'août 2013.

Plusieurs modèles de fenêtres sont identifiables. Le modèle traditionnel le plus ancien est celui de la fenêtre étroite et haute, avec un linteau en arc surbaissé (appelé aussi arc en anse de panier), fait de briques disposées sur la tranche. Elles sont le plus souvent étroites et organisées en travées

Les huisseries et volets sont traditionnellement en bois. Les fenêtres sont le plus souvent à deux ouvrants, parfois compartimentées par des petits bois et comporte une imposte vitrée en partie supérieure. Les fenêtres plus larges sont un modèle d'huisseries plus récent que les précédents. Ils datent vraisemblablement du début du XX^e siècle.

A l'origine, les huisseries et les volets sont en bois peint et sont parfois chantournés, ce qui ajoute une touche décorative à l'ensemble.



Fenêtre et portes à imposte. Arc en anse de panier



Menuiseries chantournées



Fenêtre à barreaux en fer forgé
Porte de cour en ferronnerie.

Les fenêtres sont parfois murées. On les appelle alors des fenêtres aveugles. Cette tradition est due à l'impôt sur les fenêtres, calculé en fonction du nombre d'ouvertures en façade, qui a perduré jusqu'en 1926. D'où l'existence de fenêtres aveugles dès l'origine pour payer moins d'impôts.

Afin de conserver une façade harmonieuse, certaines fenêtres sont réalisées en trompe-l'œil avec huisseries peintes ou moulurées.



Fenêtre en trompe-l'œil



Fenêtre aveugle avec huisseries moulurées



Fenêtre aveugle

Lucarnes

Parmi, les ouvertures, les lucarnes sont des témoins précieux et souvent fragiles des façades traditionnelles. En bois, en pierre ou en ciment moulé, elles peuvent faire l'objet de soins particuliers.



Lucarne pendante ou gerbière et couverture de tuiles flamandes traditionnelles, sur logis agricole



Lucarne de maison bourgeoise, moulurée



Lucarne avec menuiserie chantournée



Les toitures

Il existe plusieurs types de toitures avec une prépondérance des toitures à longs pans et des toitures à croupe. La majorité des toitures sont recouvertes de tuiles mécaniques.



Toiture à longs pans avec pignons découverts, appelés wembergues. Ce modèle de couverture est le plus répandu. Rue de l'église.



Toiture à croupe et à pans brisés. Rue Jules Guesde.



Toiture à demi-croupe. Rue des écoles.



Toiture à croupe. Rue Berthelot.



Toiture en pavillon. Rue Pasteur.

Les couvertures sont traditionnellement en tuiles flamandes, sorte de S aplati formant des ondulations. Celles-ci peuvent être brutes ou vernissées.



Tuiles flamandes traditionnelles vernissées

Les tuiles traditionnelles sont peu à peu remplacées par des tuiles mécaniques, de type industriel. La plupart conservent tout de même la forme des pannes flamandes.



Tuiles flamandes mécaniques

Les tuiles de rives habillent et protègent le rampant du pignon. Certaines se font décoratives.



Deux ornements de terre cuite identiques, au sommet du pignon, à la jonction des deux rives de toiture.



Les ornements de toiture

Sur les toitures de certaines maisons, le plus souvent des fermes ou des maisons bourgeoises, des éléments de décor viennent agrémenter la silhouette générale du bâtiment.



Epis de faîtage



Girouettes en forme de flèche ou de coq



Girouettes à thème agricole, en forme de tracteur et de charrue à bœufs sur bâtiments agricoles

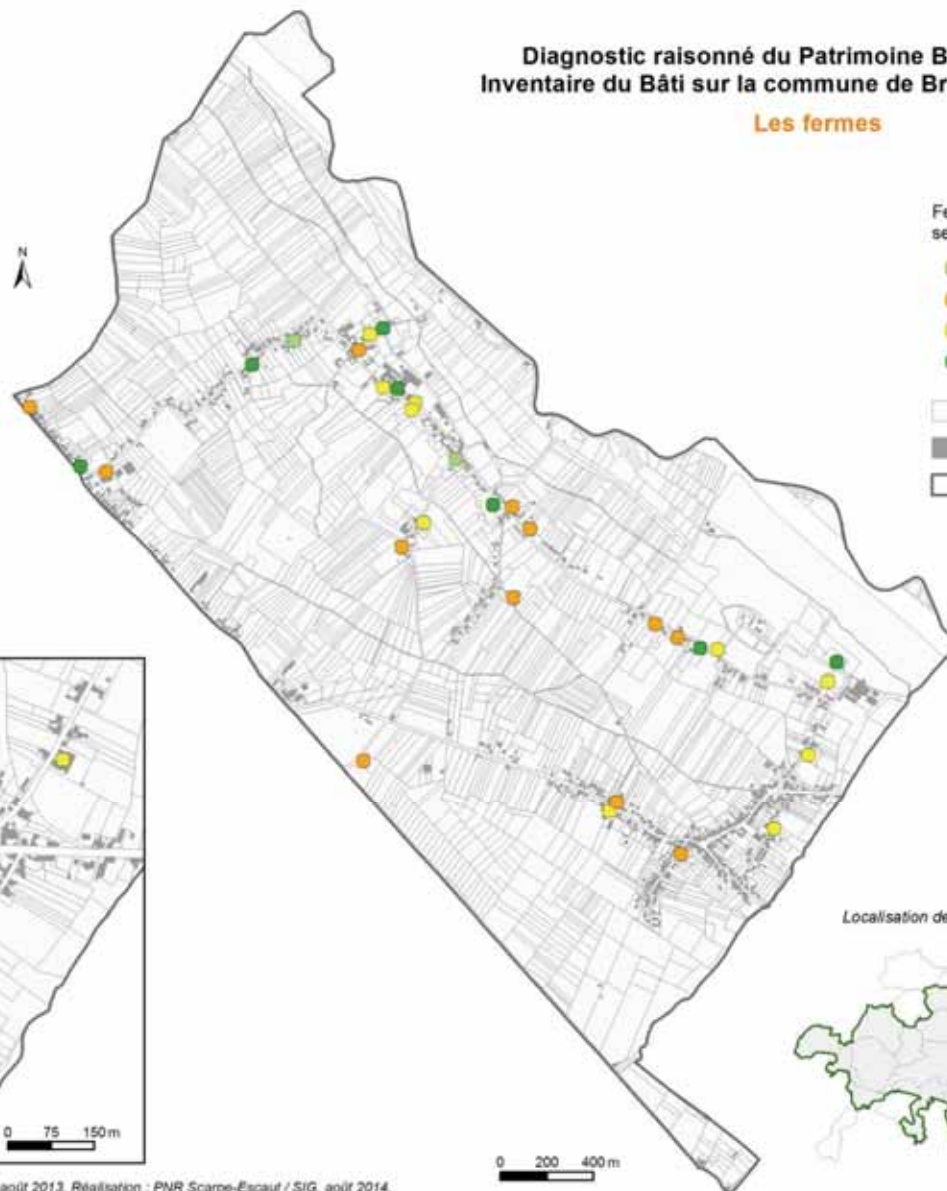
**Bâti privé
repéré**

Bâti agricole



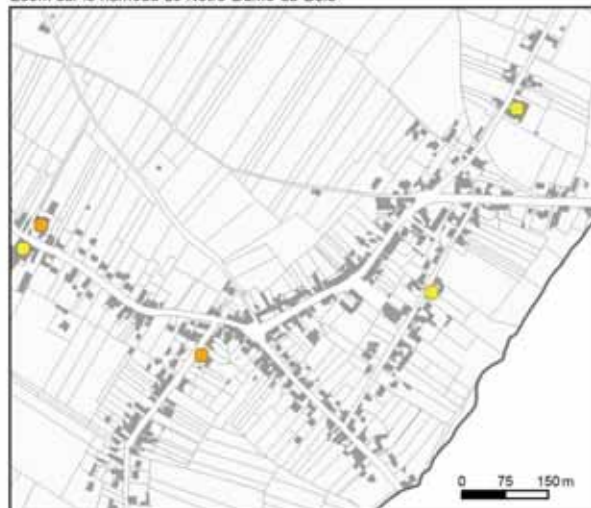
**Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Bruille-Saint-Amand**

Les fermes



- Fermes repérées selon leur typologie :
- Ferme élémentaire
 - Ferme en L
 - Ferme en U
 - Ferme à cour fermée
- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Zoom sur le hameau de Notre-Dame-au-Bois



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / IPB© août 2013. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

Quatre typologies de fermes sont représentées sur le territoire de la commune :

- La ferme élémentaire
- La ferme en U
- La ferme en L
- La ferme à cour fermée

Les fermes en L et en U sont les plus courantes à Bruille-Saint-Amand. Sur un total d'une trentaine de fermes, les fermes en L sont au nombre de 12 et les fermes en U au nombre de 10.

La ferme élémentaire

Ce type de ferme se distingue des fermes en U ou des fermes à cour fermée par sa forme. Le bâtiment d'habitation est simplement prolongé à l'arrière par une dépendance directement accolée.

Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit ou en grès
- toit à longs pans
- dépendances agricoles : remise, étable, grange



Ferme élémentaire.
Rue du Long Buhot.



Ferme élémentaire.
Rue de la Brasserie

La ferme en U

Les fermes en U ne sont pas fermées par un bâtiment formant la cour carrée, à la différence des fermes à cour fermée, mais elles peuvent être fermées par un mur d'enceinte dont le portail constitue l'entrée principale de la ferme.

Caractéristiques principales

- plan en U
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit ou en grès
- toit à longs pans
- dépendances agricoles : remise, étable, écurie, grange.



Ferme en U, avec mur d'enceinte. Rue Berthelot.



Cette ferme présente un imposant logis.





Ferme en U, close d'un mur d'enceinte et d'un portail.
Rue du Docteur Roux.



Ferme en U, close d'un mur d'enceinte et d'un portail.
Rue de la Brasserie



Ferme en U, close par un muret.
Rue des écoles.

La ferme en L

Caractéristiques principales

- plan en L
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit ou en grès
- toit à longs pans
- dépendances agricoles : étable, écurie, grange.



Ferme en L ouverte côté rue, avec muret de clôture. Rue d'En Haut



Ferme en L avec dépendances en front à rue. Rue du Docteur Roux



Ferme en L ouverte côté rue. Rue du Bois des Haies



Ferme en L ouverte côté rue. Rue de la Brasserie



La ferme à cour fermée

Caractéristiques principales

- plan carré
- en rez-de-chaussée
- porche clôturant l'ensemble
- logis : 5 à 7 travées
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit ou en grès
- toit à longs pans
- dépendances agricoles : remise, étable, écurie, grange.



Ferme à cour fermée de 1885, avec son porche.
Rue du Long Buhot.



Pignon sur rue, daté.



Porche d'entrée ou vestibule de la ferme.
Au-dessus du portail, sont inscrites les initiales du
premier propriétaire (D.D.).



Ferme à cour fermée par une dépendance et un portail.
Rue de l'église



Ferme à cour fermée par une dépendance et un portail.
Rue des écoles.

Un cas particulier : la ferme de Forest

Cette ferme existe depuis le XVIII^{ème} siècle. La date portée en pignon atteste qu'elle fut construite en 1742. Il s'agit d'une ancienne ferme seigneuriale de la Vicomté de Forest, des seigneurs de Mortagne dont l'ancien château se situait à quelques centaines de mètres. Dénommée la ferme de Forest ou encore ferme Lemer, du nom d'anciens propriétaires ayant longtemps occupé les lieux, cet imposant corps de ferme a connu divers usages au fil des époques. Elle a certainement été liée aux activités minières du site. C'est aujourd'hui un ensemble de logements.



Vue d'ensemble de l'ancienne ferme, située rue Berthelot.



La ferme s'impose par sa tour-porche et la présence de pigeonniers, ces trous laissés dans les maçonneries du pignon droit.



Pignon de gauche daté : 1742.

Le Château de Forest

La famille seigneuriale de Forest est attestée dès le XI^{ème} siècle. Le château, entouré de douves, s'est implanté près des rives de l'Escaut. Le château s'imposait dans la Plaine avec sa haute tour et ses pignons à redents. Ses dépendances ressemblaient à des dépendances de censes. Du château féodal il ne reste plus que les fondations, les caves et cachots. Au début du XX^{ème} siècle il reste une grande bâtisse datant de 1908, et le logis et dépendances de la vieille basse-cour du château. Il ne reste plus que des vestiges de la bâtisse.



Ancienne demeure du Château de Forest



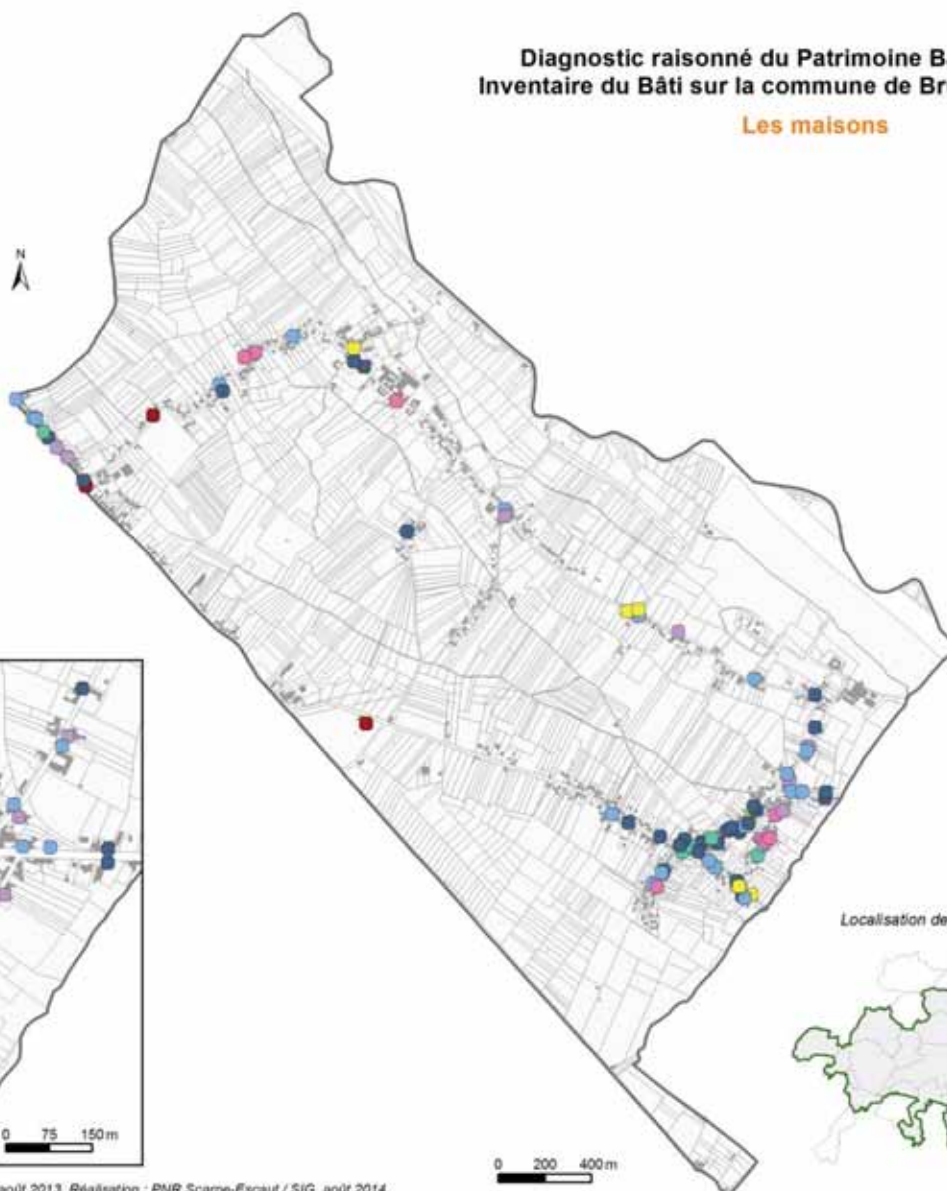


Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Bruille-Saint-Amand

Les maisons

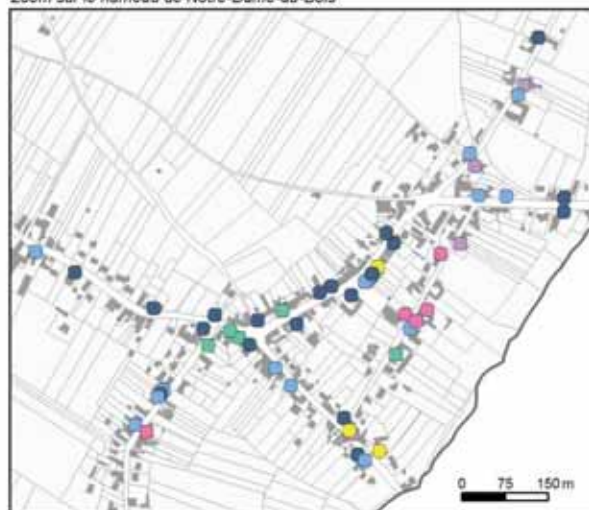
Maisons repérées
selon leur typologie :

- Maison élémentaire
- Maison de bourg
- Maison d'angle
- Maison jumelée
- maison bourgeoise
- Villa
- Ancien commerce



- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Zoom sur le hameau de Notre-Dame-au-Bois



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE / IPB© août 2013. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

Cinq typologies d'habitat ont été repérées à Bruille-Saint-Amand :

- maison élémentaire
- maison de bourg
- maison bourgeoise
- maison moderne ou villa
- ancien commerce

A ces différentes typologies d'habitat ancien, viennent s'ajouter des sous-catégories de bâti que l'on peut classer ainsi :

- maison d'angle
- maisons jumelées

La maison élémentaire

21 exemples ont été retenus lors de la campagne de repérage de août 2013. Ces maisons datent de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 3 à 5 travées
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques (à l'origine, parfois peintes ou badigeonnées à la chaux)
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées



Maison élémentaire à comble en surcroît et lucarnes. Toiture à pans brisés. Rue Pasteur.



Maison élémentaire à trois travées. Rue Henri Durre.



Maison élémentaire à 4 travées et toiture à longs pans et croupe. Menuiseries d'origine. Rue Jean Jaurès.



Maison élémentaire à lucarnes et à 5 travées et toiture à longs pans et pignons découverts. Rue des écoles.



La maison de bourg

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré ou rectangulaire
- 1 étage
- 2 ou 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques (à l'origine, parfois peintes ou badigeonnées à la chaux)
- soubassement enduit
- tuiles mécaniques



Maison de bourg à deux travées. Le soubassement est en enduit gravillonné à motifs de losanges.
Rue du Long Buhot.



Maison de bourg, rue Jean Jaurès.
La façade adopte un décor de style moderne, avec des motifs Art déco. Cette maison était à l'origine peinte de couleurs pastel.



Détails du décor Art déco de la façade.
Des motifs identiques se retrouvent sur d'autres façades de maisons, comme celle de la villa Art déco détaillée ultérieurement.



Maison de bourg à 3 travées.
Rue Pierre Delcourt.



Ancienne maison d'un artisan menuisier. Rue Henri Durre.
Le décor de façade est relativement semblable à celui de la maison ci-dessus.
Les murs sont recouverts de briques de parement ou « briquettes ».



Maison à la façade décorée
avec la technique de l'enduit
gravillonné.
Rue Pasteur.

Les maisons de bourg, simples habitations ou anciens commerces, rivalisent parfois d'esthétique. Au gré des modes locales ou importées des centres urbains, elles adoptent différentes techniques comme l'enduit gravillonné ou les décors moulurés.

Certaines maisons de bourg comportent un nombre de travées plus important. Ces maisons peuvent être qualifiées de maisons de ville. Elles ont pu servir à un moment donné de commerces, comme un café ou une épicerie.
Ces maisons de bourg cossues témoignent de la situation sociale et pécuniaire de leur propriétaire d'origine, des commerçants prospères de la ville.



Maison de bourg.
Rue Gustave Delory.



Maison de bourg,
rue du Docteur
Roux.
Probablement une
ancienne épicerie.



La maison d'angle

Au nombre de cinq sur le territoire de la commune, certaines maisons d'angle sont d'anciens cafés ou estaminets.



Rue de l'église. Ancien Café de la Place. Il était situé autrefois au centre du village historique de Bruille.



Rue des écoles.
Maison d'angle située au carrefour de la route d'Hergnies.



Rue Henri Durre.
Ancien café « A mon idée ».



Route d'Hergnies. Ancien café « Chez Jeanne du Coin ».



Rue Henri Durre. Cette maison située dans le centre du village de Notre-Dame a servi de commerce de volailles.

Las maisons jumelées

Elles peuvent être symétriques ou identiques, ou même se distinguer par leurs décors de façade :



Rue d'En haut. Maisons élémentaires qui se distinguent par leurs travées et leur façade.



Rue d'En haut. Maisons élémentaires distinctes.



Rue du Docteur Roux. Maisons de bourg symétriques. Elles suivent le même plan mais de façon inversée. La porte de l'une est à gauche et l'autre à droite.



Rue Pasteur. Maisons de bourg symétriques.



Rue Jules Guesde. Maisons de bourg symétriques à l'origine. Des ouvertures ayant été modifiées, l'effet de symétrie a été atténué. Des rénovations maladroites peuvent dénaturer l'harmonie architecturale.



Maisons de bourg symétriques. Rue Berthelot.



Cas particulier : l'ancienne caserne des douanes

Ces maisons élémentaires à trois travées s'apparentent à des maisons jumelées, voire à des maisons en série. Les maisons en série sont construites sur un même modèle et en mitoyenneté, elles forment une enfilade de bâti avec une toiture filante généralement à deux pans ou à pans brisés.

Mais cette sorte de logements collectifs correspondrait à l'ancienne caserne des douanes ; la frontière belge n'étant qu'à quelques kilomètres.



Rue des écoles.

Le remaniement des ouvertures comme le changement d'une ancienne porte en fenêtre, à droite du bâtiment, tend à fausser la lecture de l'état d'origine. Ces maisons ne sont plus identiques mais leur forme globale conserve l'aspect de maisons en enfilade.

La maison bourgeoise et de maître

Edifices remarquables par leur taille imposante et la richesse de leurs décors, les maisons bourgeoises sont au nombre de huit sur le territoire de la commune. La majorité d'entre elles se situe dans le centre-ville de la commune, à l'ancien hameau Notre-Dame, et plus particulièrement rue Jules Guesde, où l'on en dénombre quatre, soit la moitié.

Caractéristiques principales

- implantation en milieu de parcelle
- plan carré
- 1 étage
- 3 à 5 travées en façade, ordonnancées
- ouvertures rectangulaires
- briques
- décor : frises, pilastres, moulures, corniches, linteaux décorés, souches de cheminée, épis de faîtage
- toit en croupe et toit à pans brisés
- tuiles, tuiles mécaniques ou ardoises



Rue du Long Buhot.
Maison bourgeoise avec balcon.



Rue des écoles.
Maison avec jardinet et muret de clôture.
L'ensemble est en surélévation par rapport à la rue.



Rue Jules Guesde.
Toiture en croupe et à pans brisés. Elle comporte une lucarne moulurée. Les combles en surcroît sont habitables.





Rue Jules Guesde.
Maison précédée d'un jardinet clos par une grille. Toiture en pavillon.



Rue Jules Guesde.
Cette maison bourgeoise a la particularité de faire front à la rue.
Cette maison a également servi d'épicerie et de boutique de chaussures.



Rue Jean Jaurès.
Maison précédée d'un jardinet entouré d'un muret. Toiture en croupe.

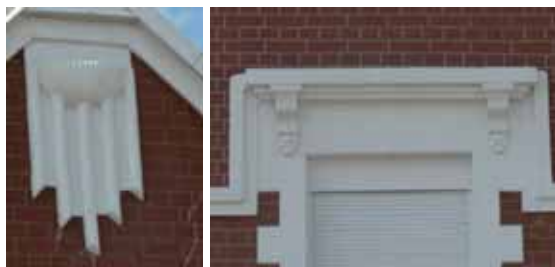
La villa

Caractéristiques principales

- jardin et clôture
- maison souvent implantée en milieu de parcelle
- plan carré
- façade principale orientée vers la rue
- 1 étage
- béton et briques ou briques de parement
- linteaux droits en béton.



Rue du Long Buhot.
Villa de style Art déco. Cette villa adopte un plan singulier et elle est construite en rez-de-chaussée.



Détail des modénatures de façade. Un parement de brique recouvre les maçonneries et est agrémenté de moulures imitant la pierre de taille et reprenant les motifs caractéristiques du style Art déco.



Route de Saint-Amand.
Maison moderne du milieu du 20^è siècle, avec de larges fenêtres et une fenêtre en bandeau en guise de lucarne. Elle présente un remarquable portail en fer forgé.



L'ancien commerce

Certains commerces portent encore les marques de leurs anciennes activités. Ainsi, dans le centre-ville de Bruille-Saint-Amand, place Salengro, le Café Excelsior et l'ancien café Au grand Salon, nous laissent imaginer l'ambiance qui pouvait régner en ces lieux jusqu'au début du XX^e siècle.



Le Café Excelsior - Place Roger Salengro.
Ce café était réputé pour son orgue mécanique au son duquel dansaient les Bruillois.
Il sert encore aujourd'hui de café.



Au Grand Salon – ancien café, place Roger Salengro.
Ce café possédait une salle de spectacle qui servait à l'occasion de théâtre.

D'autres édifices sont moins clairement identifiables. Grâce aux témoignages recueillis par l'association bruilloise Mémoire et Patrimoine, quelques maisons de bourg de l'ancien hameau Notre-Dame ou du village historique de Bruilles ont pu être identifiées comme ayant été, à un moment donné, des commerces.



Maison de bourg de la rue Pasteur, flanquée de son ancienne boutique. Il s'agit d'une ancienne boucherie des années 1920 qui tenait aussi le rôle de bistrot.



Place Roger Salengro.
Ancienne droguerie.



Rue Pasteur.
Ancienne crèmerie.

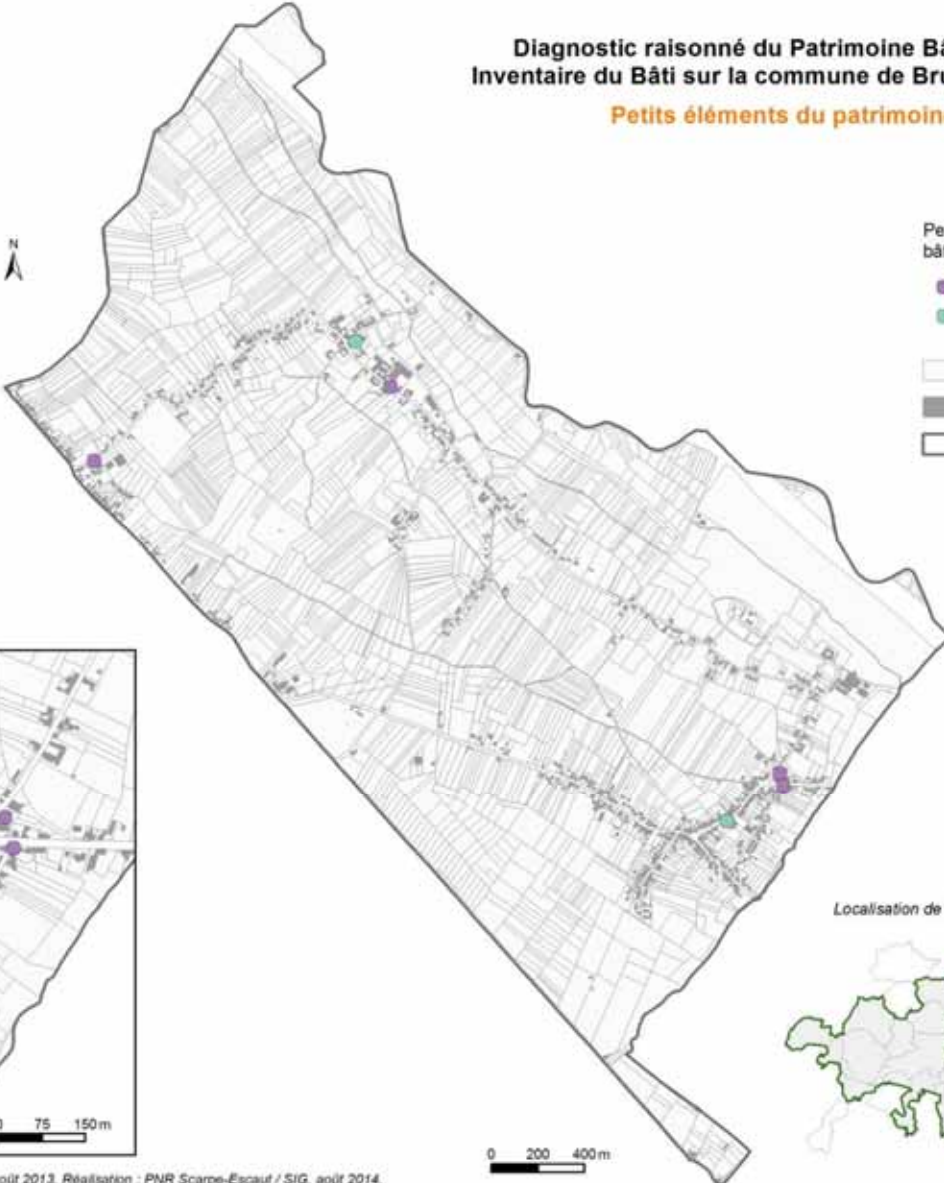


Rue Pasteur.
Les établissements Bruneau étaient une ancienne quincaillerie.

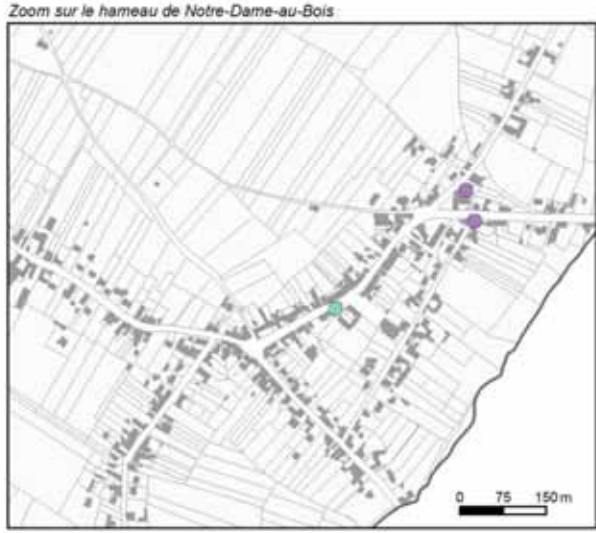


Petits éléments de patrimoine bâti

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Bruille-Saint-Amand Petits éléments du patrimoine bâti



- Petits éléments du patrimoine bâti repérés sur la commune :
- Chapelles
 - Mouments aux morts
 - Parcelle cadastrale
 - Bâti cadastral
 - Limite communale



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / IPB® août 2013. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

Les monuments aux morts

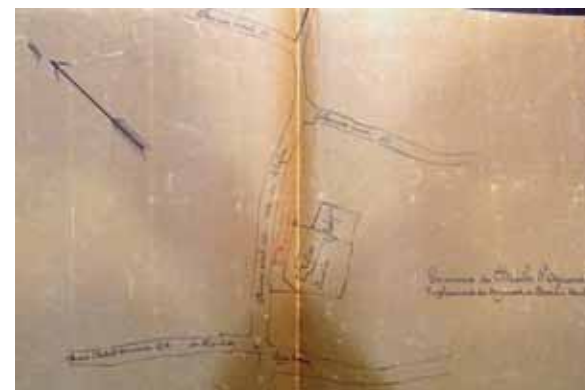
L'une des particularités de la commune de Bruille-Saint-Amand est de posséder deux monuments aux morts. Cette originalité est due à l'histoire récente de la commune. En effet, à la Révolution quatre hameaux historiques ont été regroupés en une seule commune. Le village historique de Bruille et le hameau Notre-Dame ont cependant conservé une relative indépendance. Chacun érigea son propre monument aux morts à la mémoire des Bruillois victimes de la Première Guerre mondiale. L'entrepreneur de marbrerie Georges Rougefort, établi à Saint-Amand, a été choisi pour la construction de ces deux monuments aux morts.

Le monument aux morts du village de Bruille

Situé rue de l'église, juste devant l'église Saint Maurice, ce monument aux morts datant de 1921, prend la forme d'un petit obélisque trapu en pierre bleue de Soignies. Les inscriptions gravées sur la face principale sont les suivantes : "Bruille / à ses enfants morts pour la France".



Le monument aux morts situé devant l'église.



Dessin du monument aux morts et plan de son emplacement, 1920-1921 (ADN,2O-129).
Il devait à l'origine être placé sur le côté de l'église, face à la rue.



Le monument aux morts de Notre-Dame

Réalisé par le même entrepreneur que le précédent, en 1921, il est situé rue Pasteur, sur le côté de la rue, à quelques mètres de la place Désiré Dupont. Ce monument aux morts prend la forme d'une petite colonne à chapiteau, surmontée d'une coupe. Il est réalisé en pierre bleue de Soignies. Les inscriptions gravées sont les suivantes : "Notre-Dame au Bois / à ses enfants morts pour la défense du droit".



Monument aux morts de Notre-Dame, rue Pasteur.



Dessin du monument aux morts et plan de son emplacement, 1920-1921 (ADN, 2O-129). La coupe au sommet de la colonne a été modifiée par rapport au dessin initial.



Inscription portant le nom du marbrier.



Ornement initialement prévue sur le monument aux morts de Bruille.

Les chapelles et oratoires

Les chapelles répertoriées dans cette partie du document correspondent aux petites chapelles et oratoires qui sont au nombre de quatre sur le territoire de la commune. La chapelle Notre-Dame de Malaise fera l'objet d'un autre chapitre, incluant le patrimoine religieux de Bruille-Saint-Amand avec ses deux églises paroissiales.

Le Valenciennois conserve un assez grand nombre de chapelles. C'est souvent le lieu plus que la statue du Saint protecteur qui est l'objet du culte. On y prête des vertus miraculeuses. Ainsi la chapelle Saint-Roch, située près du centre-ville de Bruille-Saint-Amand, à l'entrée de la rue Berthelot, est proche d'une fontaine dont les eaux ont eu une réputation de guérison.

La chapelle ou oratoire Saint-Jacques est située à la croisée des chemins, au bout de la rue Jules Guesde, au croisement de la rue Pierre Delcourt.



La chapelle Saint Roch.
Rue Bertelot.



La fontaine, située à quelques mètres de la chapelle.



Chapelle Saint Jacques.



Il existe aussi deux chapelles privées situées à proximité de fermes. Elles sont situées à chaque fois au bord des chemins. L'une est la chapelle de la propriété située à l'angle de la rue du Long Buhot et du chemin des Bruyères, et l'autre est située à côté de la ferme sise au numéro 1408, rue des écoles.



Chapelle dédiée à la Vierge Marie. Elle est encastrée dans le mur d'enceinte de l'actuelle ferme du chemin de Bruyères.



Chapelle anonyme, rue des écoles. Chapelle avec son crucifix.

Bâti public



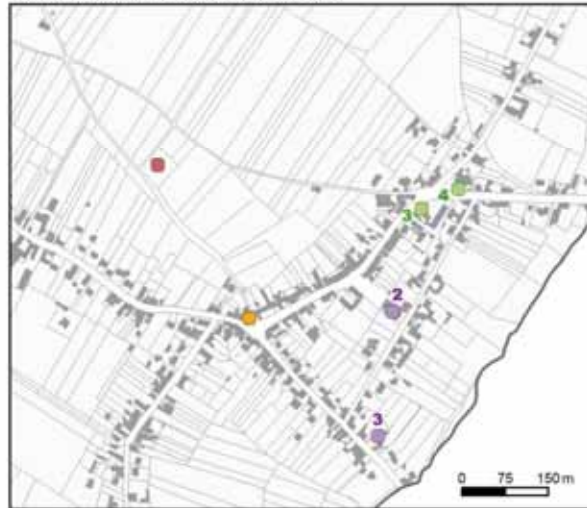
Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Bruille-Saint-Amand

Bâti public

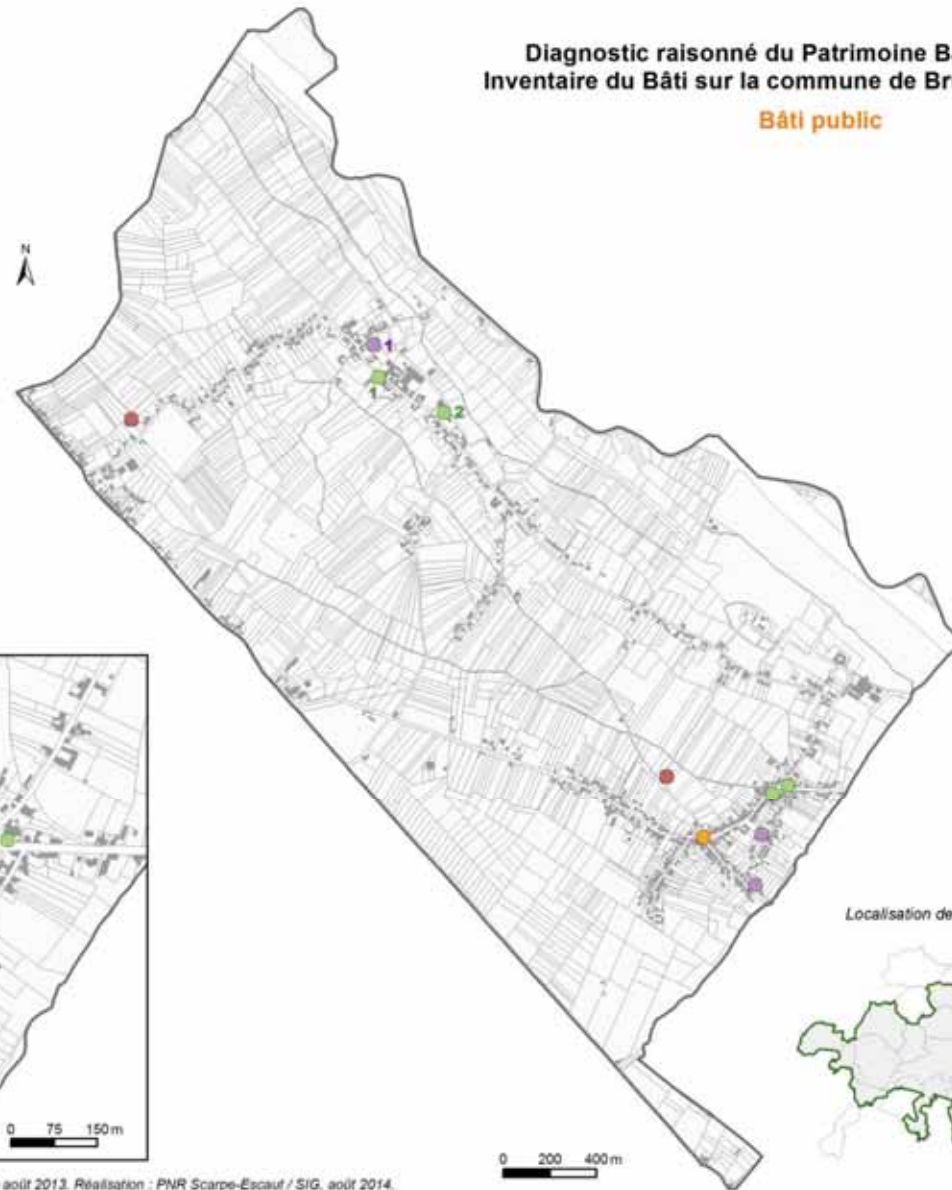
Éléments du bâti public
repérés sur la commune :

- Bâti civil : Mairie
- Bâti civil : Ecoles
 - 1 Ecole mixte (Bruille)
 - 2 Ecole de garçons (Bruille)
 - 3 Ecole de filles (Notre-Dame)
 - 4 Ecole mixte (Notre-Dame)
- Bâti religieux
 - 1 Eglise Saint-Maurice
 - 2 Eglise Notre-Dame
 - 3 Chapelle Notre-Dame-de-Malaise
- Bâti militaire

Zoom sur le hameau de Notre-Dame-au-Bois



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / IPB® août 2013. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.



- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Bâti civil

La mairie

La commune de Bruille-Saint-Amand a connu trois mairies différentes. Les deux premiers édifices ont été victimes des deux guerres mondiales successives. Ces deux bâtiments n'étaient pas situés sur la place principale du village de Notre-Dame mais à l'emplacement de l'actuel cimetière, rue Jean Jaurès. Le premier bâtiment datait de 1913 et a été brûlé et bombardé lors de la Première Guerre mondiale. Le second fut reconstruit en 1927 et subi aussi les affres de la Seconde Guerre mondiale. L'actuelle mairie est un bâtiment contemporain datant de la seconde moitié du XX^e siècle. La mairie a été déplacée place Roger Salengro, actuel centre-bourg de la commune.



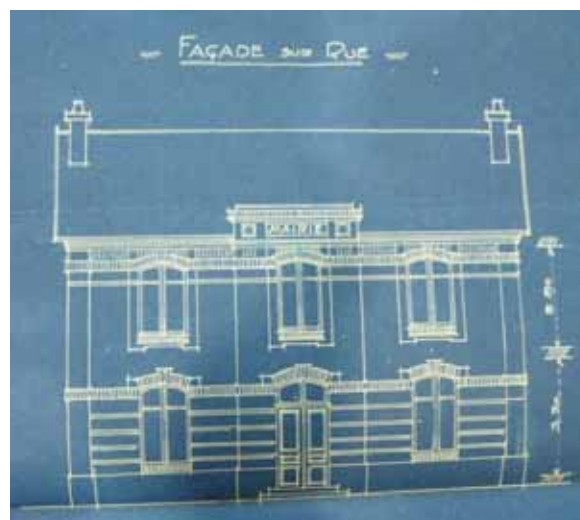
Actuelle mairie, située place Roger Salengro. Ce bâtiment date de l'époque contemporaine, de la seconde moitié du XX^e siècle.



Première mairie édifée en 1913 d'après les plans de l'architecte Edmond LEMAIRE, de Valenciennes. Devenue ruine en 1918. Carte postale de l'association Mémoire et Patrimoine de Bruille.



La « nouvelle mairie », reconstruite après la Première Guerre mondiale, en 1927. Carte postale de l'association Mémoire et Patrimoine de Bruille.



Plan de la nouvelle mairie, de 1923 (ADN 2 O 113).
Ce plan ne correspond pas tout à fait à la construction finale. Peut-être par souci d'économie, le bâtiment construit est plus épuré et comporte deux fenêtres aveugles.



Vue de la place au début du XX^e avec l'ancienne habitation à droite qui a été remplacée par l'actuelle mairie. Carte postale de l'association Mémoire et Patrimoine de Bruille.



Vue de la place Roger Salengro en 2013. A droite, l'actuelle mairie.

Les écoles

Du fait de sa configuration en deux pôles majeurs, la commune possède plusieurs anciennes écoles : une école de garçons et une école mixte pour le village de Bruille et une école mixte et une école de filles pour l'ancien hameau de Notre-Dame.

La commune de Bruille-Saint-Amand ne possède plus qu'une école depuis les années 1990. Cette école actuelle, située dans le centre-bourg de la commune, rue Pierre Delcourt, correspond à l'emplacement de l'ancienne école mixte du hameau de Notre-Dame. L'ancien logement de l'instituteur est devenu la garderie périscolaire.

Les autres écoles sont restées des bâtiments communaux et ont été réhabilitées en centre de loisirs, en salle des fêtes et en médiathèque.

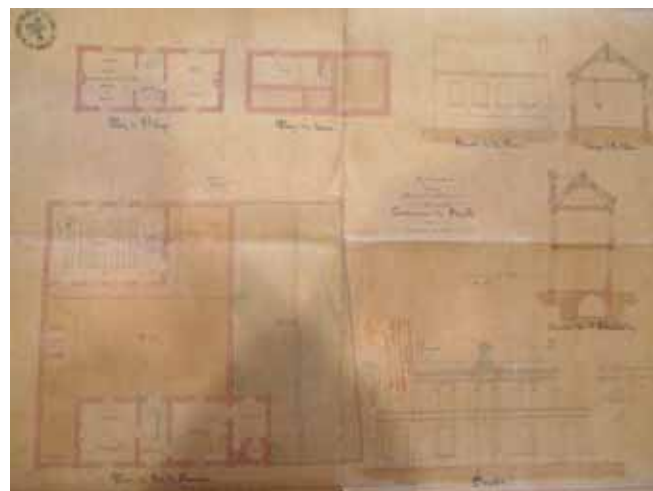


Ancienne école de garçons, réhabilitée en salle des fêtes de la commune. Rue des écoles.

Il ne reste plus que le logement de l'instituteur. La cour et l'unique salle de classe ayant été recouvertes par l'extension de la salle, à l'arrière du bâtiment.



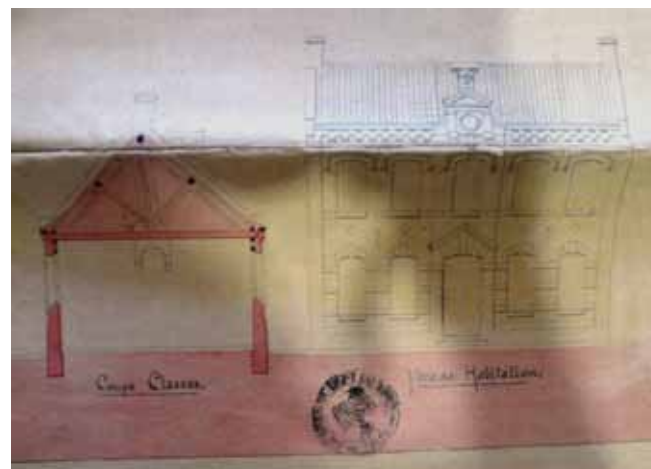
Ancienne école de garçons de Bruille, plan de 1863 (ADN 2 O 113-40).



Plans et élévations de 1863. Ancienne école de garçons de Bruille (ADN 2 O 113-40).



Ancienne école de filles réhabilitée en médiathèque.
Rue Pasteur.



Ancienne école de filles de Notre-Dame, plan de 1880
(ADN 2 O 113-41).



Ancienne école mixte de Notre-Dame.
L'ancien logement de l'instituteur. Il s'agit de l'actuelle garderie, attenante à l'école actuelle.
Rue Pierre Delcourt.





Ancienne école mixte de Bruille, rue des écoles. Après une extension des salles de classes au début des années 1960, cette école a perduré jusque dans les années 1990 avant de devenir le centre de loisirs de la commune.

Bâti militaire

La commune de Bruille-Saint-Amand possède un patrimoine militaire important, datant principalement de la Seconde Guerre mondiale. Outre les noms de rues comme celle du colonel Veyrier du Muraud, nom d'un colonel du 43^e Régiment d'Infanterie, ou de la place Désiré Dupont –qui fait référence à une victime de la Première Guerre mondiale, dans le centre-bourg de la commune, on rencontre encore quelques casemates de la ligne Maginot construites vers 1937 pour défendre les frontières. La présence de ces casemates égrenées sur le territoire communal montre sa position stratégique, non loin de la frontière belge. Ces constructions défensives furent le théâtre de la bataille de l'Escaut, en mai 1940.

C'est le cas également de la Tour du Moulin, devenue un mémorial en souvenir des victimes du 43^e Régiment d'Infanterie, tuées par les troupes allemandes sur le site de l'ancien moulin. Ce mémorial fut inauguré en 1949. Chaque année des cérémonies commémoratives se déroulent en ce lieu.



Plaque commémorative.
La Place Désiré Dupont, en hommage à une victime de la Première Guerre mondiale.



Un exemple de casemate défensive encore visible depuis la rue du Long Buhot. Située au milieu d'une pâture, celle-ci sert maintenant d'abri à chevaux.



Stèle et plaque commémoratives, à l'entrée de la rue du Moulin, qui mène au mémorial de la Tour du Moulin.



Stèle en hommage au 43^e Régiment d'Infanterie, sur le site du mémorial.



La Tour du Moulin où se déroulent chaque année des cérémonies commémoratives.



Plaque commémorative.

Bâti religieux

Le patrimoine religieux communal constitue une autre particularité de la commune, à savoir son nombre de clochers qui s'élève à trois. Deux clochers d'églises et un clocher de chapelle.

L'église Saint-Maurice, au village historique de Bruille, ou plus exactement ses bases sont les plus anciennes de la commune. C'est, ensuite, en 1243 que l'abbé Evrard fit construire la chapelle Notre Dame de Malaise au hameau du même nom. Chaque hameau possédait donc son clocher dès le XIII^e siècle. Ce n'est que vers le milieu du XIX^e siècle que le hameau Notre-Dame, actuel centre-bourg de la commune, se dote d'une église, en plus de la chapelle Notre-Dame de Malaise. Cette décision fut prise alors que la chapelle, devenue église paroissiale, était trop exiguë car elle regroupait les paroissiens de Notre-Dame et du village voisin d'Odomez. La nouvelle église, appartenant à la même paroisse porte le même nom. L'église est consacrée en 1878. La distinction est tout de même faite entre, d'une part, la chapelle Notre Dame de Malaise et, d'autre part, l'église Notre-Dame.

Chapelle Notre-Dame-de-Malaise

Il s'agit de l'unique monument de la commune protégé au titre des Monuments Historiques. Le bâtiment est inscrit depuis le 21 mars 1988. L'ensemble comprend la chapelle et son prieuré attenant. La chapelle Notre-Dame-de-Malaise est l'une des rares chapelles en date du XVIII^e siècle encore en place à l'heure actuelle sur le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. L'édifice est malheureusement à ce jour en mauvais état général.

La chapelle Notre Dame fut érigée au XIII^e siècle mais elle a été restaurée et remaniée à plusieurs reprises, au XVI^e siècle et au XVIII^e siècle. Le prieuré date du XVIII^e siècle.



Statuette votive de Notre Dame.
Copie de l'originale.



Chapelle Notre Dame de Malaise et son ancien prieuré. Cet édifice est l'un des plus anciens du territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, et est en cela un témoin historique important. Il semble en effet dater du tout début du XVIII^e siècle, voir du XVII^e siècle.

Eglise Notre-Dame

Vers le milieu du XIX^e siècle, le projet de construction d'une nouvelle église Notre Dame pour le hameau du même nom et la commune d'Odomez, est évoqué. En 1872 et 1873, deux architectes se succèdent, Léonard Maillard et P.J. Dautel (architecte à Valenciennes), proposant à la commune deux projets de construction pour l'église Notre-Dame-au-Bois. Ces deux projets se ressemblent en tous points, laissant à penser que les premières propositions de l'un ont été reprises par l'architecte suivant. Les deux architectes mettent en avant une église à trois vaisseaux, comprenant deux bas-côtés et une nef s'ouvrant sur un clocher-tour surmonté d'une flèche, correspondant tout à fait à l'édifice actuel.

Les matériaux prévus pour cette construction sont principalement la brique, hourdée au mortier de chaux de Tournai ou en pierre bleue de Soignies. Les maçonneries seront finalement de brique et de grès (notamment les parties moulurées (corniches, arcs, etc...)).

D'après les devis conservés aux archives départementales, la couverture est prévue en ardoises, provenant de Fumay. A l'intérieur du bâtiment, les dallages sont eux en pierre bleue de Tournai ou en carreaux de Basècles (Belgique), polis et posés comme un carrelage. Les bois utilisés alternent entre sapin rouge du Nord importé des forêts de Suède et de Norvège (comme cela se faisait couramment à cette époque dans la région), pour certaines pièces de charpente et les planchers, et chêne pour la majorité des huisseries (les portes notamment). Les verrières, sont quant à elles prévues en verre simple demi-blanc provenant des verreries d'Aniche.



Eglise Notre-Dame, rue Jules Guesde.



Elévation de la façade principale. Dessins de l'architecte P.J. Dautel, projet de construction de l'église Notre-Dame-au-Bois, en 1873 (AD du Nord, 2O445/10).



Plan de l'église. Dessins de l'architecte P.J. Dautel, projet de construction de l'église Notre-Dame-au-Bois, en 1873 (AD du Nord, 2O445/10).



Coupe longitudinale et façade latérale. Dessins datant de 1876, de l'architecte Léonard Maillard, pour la construction de la chapelle Notre-Dame-au-Bois (AD du Nord, 2O445/10).



Coupe transversale, façade principale. Dessins datant de 1876, de l'architecte Léonard Maillard, pour la construction de la chapelle Notre-Dame-au-Bois (AD du Nord, 2O445/10).



Entre 1839 et 1843, il est fait mention d'importants travaux d'agrandissement et de réparations de l'église du village de Bruille (ADN 2O / 32). Mais on ignore si ces travaux ont été réalisés car le hameau de Notre-Dame au Bois voulait aussi sa propre église.

Entre 1883 et 1886, de nouveaux projets de restauration sont en cours, notamment de la couverture qui présente un état de vétusté. Ces travaux s'avèrent urgents.

Finalement, en 1924, l'église du village de Bruille est reconstruite (ADN 2O / 126, plan de 1923).

L'église est principalement construite en brique. Ses maçonneries sont aussi composées de pierres de Soignies, notamment les arcs des baies, posées au mortier de chaux hydraulique.

L'édifice se compose d'une nef à deux collatéraux, d'un transept et d'un clocher-tour surmonté d'une toiture octogonale. A l'intérieur, les colonnes supportant les voûtes du transept sont en béton armé.

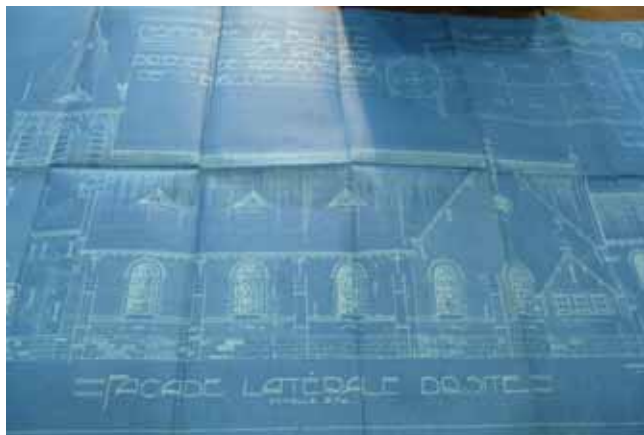


Eglise Saint Maurice, rue de l'église, à Bruille.

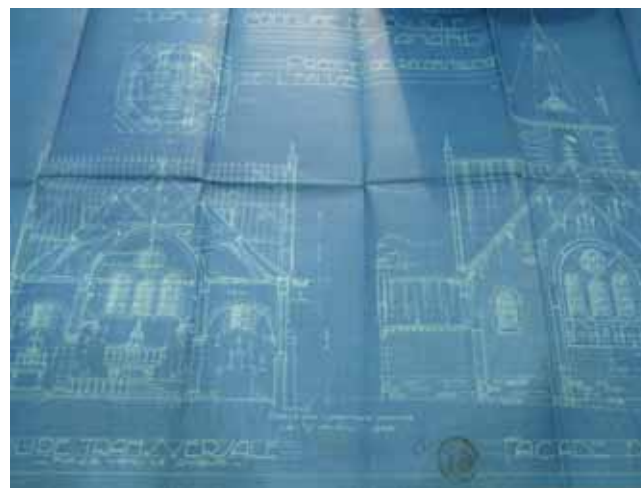


L'église en 1886 - projet de restauration.
(Archives départementales du Nord 2O/34).

Les plans de reconstruction de l'église :



Élévation longitudinale de l'église Saint Maurice, 1923 (ADN 2O 113 / 126).



Coupe transversale et élévation de la façade de l'église Saint Maurice, 1923 (ADN 2O 113 / 126).



Plan de l'église Saint Maurice, 1923 (ADN 2O 113 / 126).





Enjeux

A quoi peuvent servir les éléments présentés dans cette synthèse ?

En matière de planification

En fonction de l'échelle d'étude (du type de bâtiment à ses détails constructifs), et du thème étudié, **certains chapitres de cette synthèse peuvent venir alimenter directement le contenu des documents d'urbanisme** : rapport de présentation/diagnostic, bâti susceptible de changer de destination en zone agricole, cahiers de recommandations architecturales, etc.

En termes réglementaires

S'il s'agit de **protéger**, et de fait sauvegarder, le **bâti ancien** d'une commune, sans pour autant aller jusqu'à une proposition de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques, les **règlementation en termes d'urbanisme le permettent** : protection au titre de l'article L.123-5-7 du Code de l'urbanisme dans le cadre d'un PLU, ou bien sauvegarde de secteurs à fort potentiel patrimonial par la mise en place d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage).

Lors de projets locaux

Les éléments de cette synthèse peuvent alimenter les **réflexions lors de projets d'aménagements** communaux, aider à l'instruction d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.

Le **Parc naturel régional Scarpe-Escout** peut aussi venir **en appui**, par l'apport de son aide technique et l'apport des éditions du Parc en termes de patrimoine bâti (fiches conseils à la restauration notamment).

POUR QUOI FAIRE ?	COMMENT ?	CHAPITRES DE LA SYNTHÈSE	Exploitation directe du contenu de la synthèse	Appui à la réflexion
Mieux connaître	Apporte une connaissance des types d'édifices présents sur le territoire (descriptif et statistiques). Inventaire	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	Inventaire des édifices représentatifs ou exceptionnels sur la commune		✓	
Documents de planification	Rapport de présentation (diagnostic de la commune)	Caractéristiques du patrimoine bâti communal Bâti privé repéré Bâti public	✓	
	Bâti répertorié au titre de l'article L.123-1-5-7 du code de l'urbanisme	Bâti privé repéré	✓	
	Bâti susceptible de changer de destination en zone agricole (ex. fermes)	Bâti privé repéré/Bâti agricole	✓	
	Cahiers de recommandations architecturales	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage), ancienne ZPPAUP	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	✓
Qualité des projets de restauration lors de l'instruction	Permis d'aménagement	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public		✓
	Permis de construire			✓
	Déclaration préalable			✓
Sauvegarder le patrimoine	Chantiers de restauration	Petits éléments de patrimoine bâti	✓	
Sensibilisation/valorisation	Réappropriation de l'ensemble des données par les associations et/ou écoles de la commune.	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Petits éléments de patrimoine bâti Bâti public	✓	✓





Glossaire

Appui de fenêtre	surface horizontale inférieure d'une fenêtre en couvrant le bas.
Arc en plein cintre	arc de forme semi-circulaire, couvrant la partie supérieure d'une ouverture.
Arc surbaissé	arc formant moins d'un demi-cercle sur la partie supérieure d'une ouverture.
Badigeon	lait de chaux, généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur une façade.
Bandeau	moulure pleine de section rectangulaire. Le bandeau est généralement en brique posée sur champs dans l'architecture locale.
Bas-côté ou collatéral	partie latérale d'une église.
Cantonné	en plan, garni à tous les angles. Ex. : un clocher carré garni cantonné de quatre clochetons a nécessairement quatre clochetons.
Cense	ferme remontant à l'époque médiévale, principalement implantée par les moines sur le territoire de Scarpe-Escaut. Imposante, de plan carré, ses bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale. Elle est fermée d'un large porche-pigeonnier.
Chapelle	pièce ou petit vaisseau contenant ou ayant contenu un autel et formant annexe d'une église ou d'un édifice civil.
Chéneau	conduit généralement en bois, placé à la base d'un toit servant à recevoir les eaux de pluie.
Console	support en pierre, en métal ou en bois, servant à soutenir un élément d'architecture (elles se retrouvent souvent en débord de toiture).
Corniche	couronnement horizontal d'un mur, formé de moulures en surplomb les unes des autres. Les corniches des bâtiments de la commune sont en briques.
Corps de bâtiment	partie d'un bâtiment présentant une certaine autonomie. La division d'un bâtiment en corps de bâtiment est souvent marquée par la rupture d'alignement du faîte du toit.
Chevet et abside	le chevet est l'extrémité extérieure d'une église, du côté du maître-autel. L'abside est quant à elle le chœur d'une église (et peut n'être qu'une partie du chevet).
Enduit	revêtement au mortier de chaux des façades des bâtiments.

Epis de faitage	ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faite.
Façade ordonnancée	façade dont les travées d'ouvertures sont disposées de façon symétrique, la travée centrale intégrant le plus souvent la porte d'entrée.
Faîte du toit	pièce maîtresse de la charpente, disposée sous l'arrête supérieure d'un toit. Appelée également faitage.
Fenil	local où l'on abrite le foin.
Fournil	local dans lequel se trouve le four à pain.
Imposte	partie supérieure d'une porte, généralement vitrée.
Linteau	pièce de bois, de pierre, de métal ou de brique, fermant la partie supérieure d'une ouverture, et servant également à soutenir la maçonnerie au-dessus de celle-ci.
Modénature	proportion et galbe des moulures d'une corniche (par extension, des décors en façade).
Mouluration	ensemble des profils d'un corps de moulures.
Nef	vaisseau central d'une église.
Oratoire	petit bâtiment ou petite pièce dépendant d'une église ou d'un édifice civil, où l'on se retire pour faire oraison. L'oratoire se distingue de la chapelle parce qu'il n'a pas d'autel consacré.
Pignon	partie haute d'un mur, qui répond à la coupe du toit, et en reproduit le profil. Suivant les cas, il est dit couvert ou découvert. Le pignon est généralement de forme triangulaire.
Pilastre	support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale.
Toit à longs pans	toit à deux versants, terminés à ses extrémités par des pignons.
Toit en pavillon	toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe, souvent pourvue d'un épi de faitage.



Travée	sur façade, mot servant à désigner la superposition d'un minimum de deux ouvertures.
Tuile flamande	dite aussi panne. Tuile à double courbure, formant un S aplati.
Tuile mécanique	dans l'architecture moderne, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.
Volet battant	dit volet brisé. Ce volet est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.

Remerciements à M. Bernard LANNOY, président de l'association bruilloise Mémoire et Patrimoine pour les informations partagées au sujet des anciens commerces de la commune.

Contact

Maison du Parc
 357, rue Notre Dame d'Amour
 59230 Saint-Amand-les-Eaux
 tél. 33 +(0)3 27 19 19 70
 fax. 33 +(0)3 27 19 19 71

contact@pnr-scarpe-escout.fr
www.pnr-scarpe-escout.fr



Parc naturel régional
 Scarpe - Escaut

Partenaires financiers :



RECEVU DE LA CAISSE DES
 REVENUS - 2014 - 2015 - 144 000

avec le soutien
 de la Direction Régionale
 des Affaires Culturelles

